

Déroulement de l'examen théorique

- L'examen théorique est organisé par des organismes privés agréés par l'État et coûte 30 € TTC (tarif national)
- Durant 30 minutes, le candidat est soumis à 40 questions auxquelles il doit répondre grâce à une tablette
- Les candidats sont reçus à l'examen à partir de 35 bonnes réponses
- Le résultat est transmis à l'élève et à l'auto-école dans un délai de 24 heures

Déroulement de l'examen théorique

A partir de quel âge ?

- A partir de 15 ans, dans le cadre de [l'apprentissage anticipé de la conduite \(AAC\)](#)
- A partir de 17 ans dans le cadre d'une [formation B classique](#) ou de la [conduite supervisée](#)

Validité de l'examen

Une fois obtenu, le code est valable pendant 5 ans, sans limite de présentation aux épreuves pratiques.

Un candidat déjà titulaire d'une catégorie du permis de conduire pour laquelle il a le code est dispensé de se présenter à cette épreuve pendant 5 ans à compter de la date de réussite à l'épreuve en circulation.

Déroulement de l'examen pratique

Le candidat peut se présenter à l'examen pratique deux jours minimum après l'obtention de son code.

L'épreuve pratique de l'examen du permis de conduire dure 32 minutes. Elle est évaluée par un expert, l'inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière.

Le jour de l'examen, vous serez accompagné par un enseignant de votre école de conduite et l'épreuve vous sera présentée par l'expert qui vous précisera ce que vous allez devoir faire :

- Réaliser un parcours empruntant des voies à caractère urbain, routier et/ou autoroutier
- Suivre un itinéraire ou vous rendre vers une destination préalablement établie, en vous guidant de manière autonome, pendant une durée globale d'environ cinq minutes
- Réaliser différentes manœuvres
- Procéder à la vérification d'un élément technique à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule, répondre à une question en lien avec la sécurité routière et à une question portant sur les notions élémentaires de premiers secours

- Appliquer les règles du code de la route, notamment les limitations de vitesse s'appliquant aux élèves conducteurs
- Adapter votre conduite dans un souci d'économie de carburant et de limitation de rejet de gaz à effet de serre
- Faire preuve de courtoisie envers les autres usagers et notamment les plus vulnérables

Le résultat vous est adressé par voie postale. En cas d'échec, une formation complémentaire est souhaitable avant de repasser l'examen pratique du permis de conduire.

A partir de quel âge ?

- A partir de 17 ans, dans le cadre de [l'apprentissage anticipé de la conduite \(AAC\)](#) pour conduire dès 18 ans
- A partir de 18 ans dans le cadre d'une [formation B classique](#) ou de la [conduite supervisée](#)

Validité du titre du permis de conduire

- Le permis B est valable 15 ans
- Il s'agit simplement d'un renouvellement administratif et non d'un examen de conduite